

## ETUDE SUR LES BESOINS EN LOCAUX DE REPETITION AUPRES DES MUSICIENS DE LA REGION NYONNAISE

### 1. Enquête

---

#### 1.1. - Buts

Cette enquête a été initiée par le Service de la culture de la ville de Nyon, en partenariat avec Régionyon, avec pour objectif principal de sonder les besoins en locaux de répétition auprès des musiciens de la région nyonnaise. Sous forme d'un questionnaire s'intéressant à plusieurs points précis tels que le statut des musiciens, leur lieu de répétition, la fréquence de ces dernières, les moyens financiers à disposition pour la location d'un espace, leurs besoins ou encore leurs productions. L'enquête a été ouverte à tous les musiciens du district de Nyon, tant amateurs que professionnels et sans limite d'âge.

Cette démarche a comme objectif secondaire de répondre aux demandes formulées par les musiciens et ce à moyen et long terme.

#### 1.2 - Diffusion

La diffusion s'est faite par plusieurs biais différents. Via le site internet de la ville (avec téléchargement du questionnaire en ligne), avec l'aide des communes partenaires de Nyon Région, en créant une page sur la plateforme de socialisation Facebook, avec un mailing direct auprès des musiciens (selon la base de donnée de la fête de la musique et de contacts récoltés directement) ainsi qu'avec l'aide des structures suivantes ;

- Les Collèges de Roche-Combe et Nyon Marens
- L'ADAC
- La Fondation CMA
- Le magasin de musique de Gland (Z.I. Les Avouillons)
- L'Association La Parenthèse
- L'Association Usine à Gaz
- L'Association Heimathome
- L'Association NyonCore
- Le Conservatoire de l'Ouest Vaudois

Le quotidien La Côte a également fait une dépêche sur le sujet.

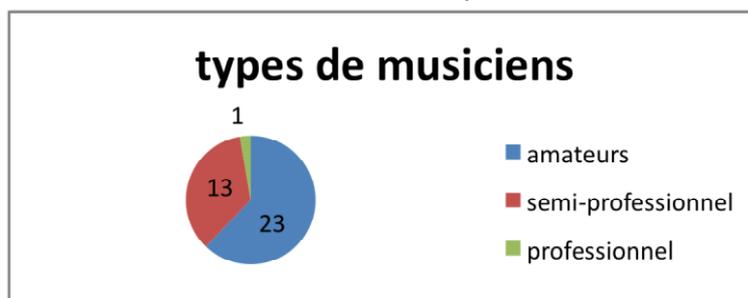
## 2. Participation

### 2.1 - Type de musiciens participants

Trente-sept questionnaires ont été reçus en retour.

La plupart des musiciens ayant répondu sont des amateurs. Les professionnels et semi-professionnels qui vivent de cette activité sont moins nombreux à avoir participé à cette enquête. Il est important de préciser que le statut de musicien professionnel en Suisse est particulier car il n'existe pour ainsi dire pas. C'est pourquoi ce sondage laissait le choix aux sondés eux-mêmes de se situer dans l'une des trois catégories proposées, à savoir : amateur, semi-professionnel et professionnel.

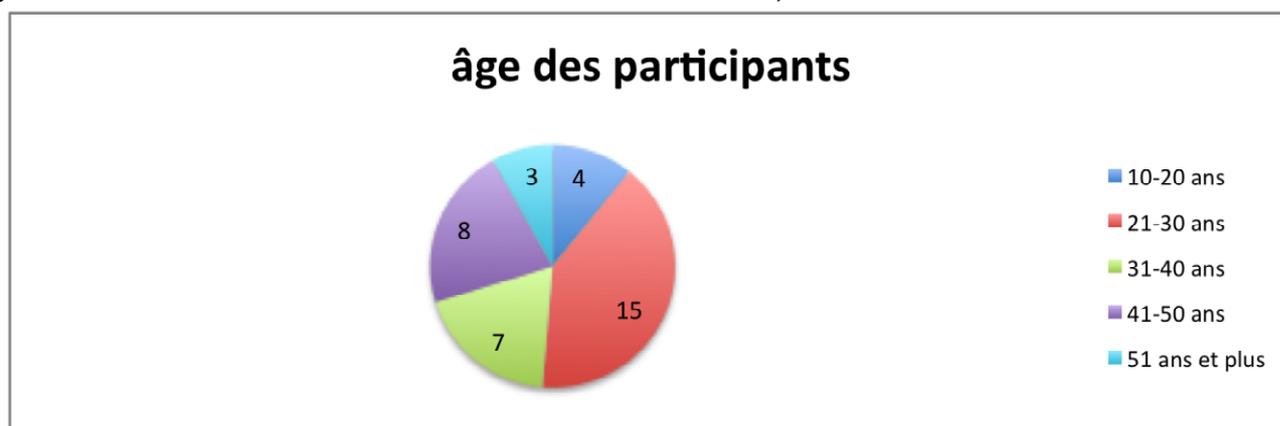
L'unique personne qui s'est considérée en tant que professionnelle est une personne dont les revenus proviennent uniquement de ses activités de musicien. Ce qui n'est pas le cas des semi-professionnels qui ont pour la plupart une autre activité professionnelle à côté de leur activité artistique. Les amateurs, quant à eux, exercent cette activité sans forcément nourrir un désir de professionnalisation.



### 2.2 - Age moyen des participants

Le sondage a touché des personnes âgées entre 10 et 73 ans, avec une forte concentration de la tranche d'âge des 20-30 ans. Les très jeunes enfants font partie des cours dispensés par l'ADAC qui a participé au sondage. La plus jeune participante, âgée de 14 ans, pratique la batterie dans l'immeuble locatif qu'elle habite avec ses parents et n'appartient pas à un groupe de musique.

La plupart des personnes âgées de plus de 30 ans sont des amateurs ou des semi-professionnels qui font partie de groupes très divers (musique actuelle, reprises, jazz, ensembles vocaux, ensembles orchestraux...etc.) .



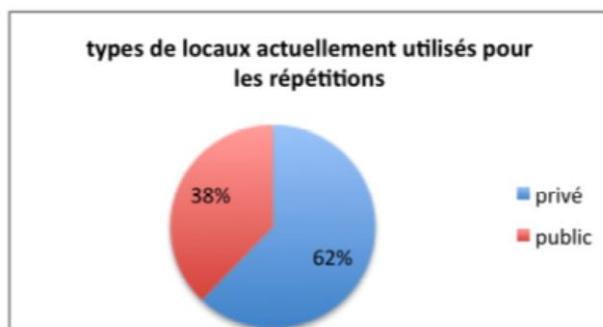
### 3. Données sur les locaux

#### 3.1 - Locaux utilisés par les participants

Ce sondage a permis de différencier deux types de locaux de répétition différents : Des locaux publics et des locaux privés.

Les locaux privés regroupent soit des espaces dans les habitations appartenant aux membres du groupe, soit des espaces loués à des privés, comme par exemple dans le cas de locaux situés en Zones Industrielles.

Les locaux publics regroupent des espaces loués ou prêtés par la collectivité publique (écoles, bâtiments appartenant à la ville, abris PC...etc. )



*Les locaux privés sont favorisés par manque de moyen financier à disposition et par manque d'espaces disponibles.*

Tous ces locaux ne sont pas adaptés pour accueillir une activité artistique de type musicale. En effet, pour remplir cette fonction un local doit correspondre à certains critères précis tels que :

une bonne insonorisation, une bonne isolation thermique et phonique et, entre autres, des alimentations électriques à voltage élevé en suffisance. Il n'est pas rare de constater que ces critères ont été ajoutés sur place par les usagers afin que l'espace corresponde mieux à la fonction souhaitée. Ces multiples adaptations peuvent engendrer des travaux conséquents et onéreux.

Par ailleurs, les propriétaires n'acceptent pas forcément de laisser faire ou de participer aux frais engendrés par de tels travaux. L'état du bâtiment peut s'avérer également trop vétuste, voire insalubre, ce qui amoindrit la qualité de l'espace de travail et augmente sensiblement les frais.

La plupart du temps, par manque de moyens, les occupants ont été contraints de faire des aménagements de fortune pour adapter au mieux l'espace à leurs besoins.

Notons que la plupart des participants au sondage sont à la recherche de locaux de répétition qui correspondent à leurs critères et leur permettraient de s'entraîner dans un espace adapté et agréable.

### 3.2 - Situation géographique des lieux de répétition existants

Les bâtiments suivants font partie des lieux privés <sup>1</sup> ou publics abritant des locaux qui sont loués ou prêtés à des musiciens.

#### < Bâtiments privés

Bâtiments CAJN-ADAC (rue des Marchandises), Nyon - location  
 Locaux de la Z.I. des Avouillons, Gland - location  
 Locaux de la Z.I. de l'Asse, Nyon - location  
 Locaux de la Z.I. de la Ballastière, Gland - location  
 Bâtiment du Club de l'Aviron (rue de Rive), Nyon - location  
 Bâtiment des Garde-Fortifications, Gland - location

#### < Bâtiments publics

Bâtiment GMAN (rue de Rive 22), Nyon – location  
 Abris PC, Dully – prêt  
 Ybris PC, Coppet – prêt

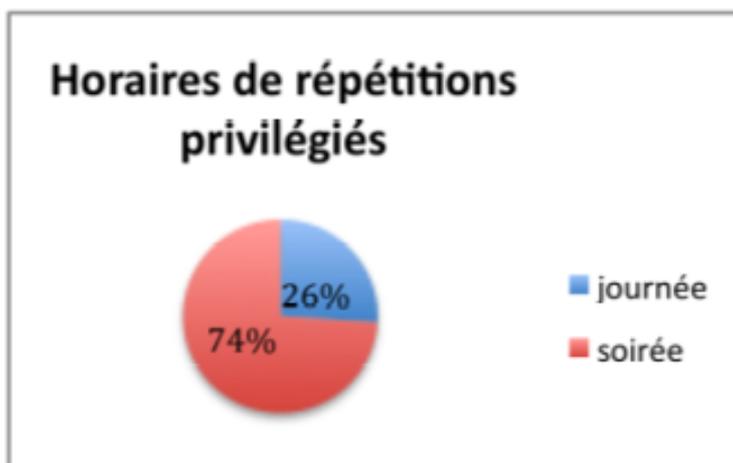
#### < Locaux des collectivités publiques

Collège du Martinet, Rolle – prêt  
 Collège de Nyon-Marens, Nyon – prêt  
 Conservatoire de l'Ouest Vaudois, Nyon – location

*1 - les lieux d'habitations qui font office de locaux de répétition n'ont pas été pris en compte dans cette liste*

### 3.3 - Horaires et durée de répétitions

La plupart des musiciens sondés répètent en soirée. Les répétitions ont lieu selon une fréquence de 2 à 3 fois par semaine et durent en moyenne de 2,5 à 3 heures. À noter que ces données sont variables d'un groupe à l'autre et d'une période à l'autre <sup>2</sup>.



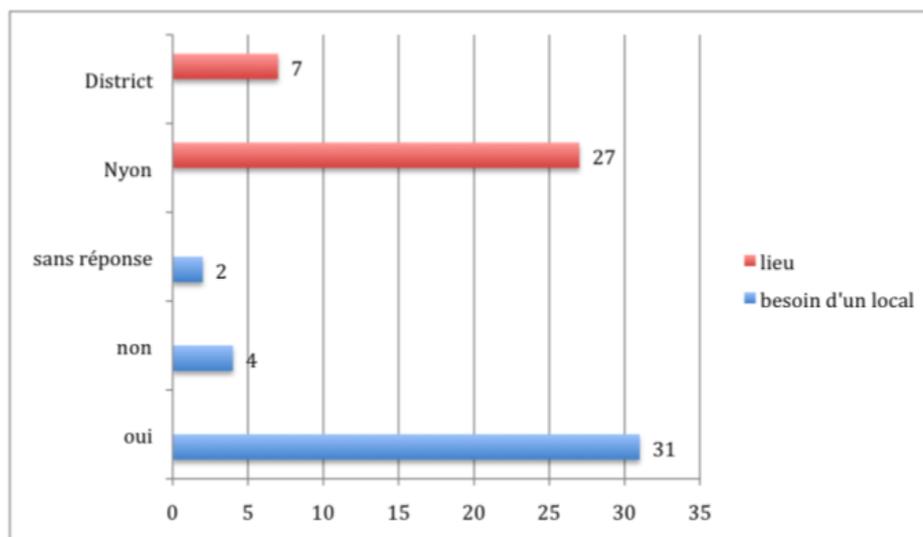
*2 – durant une période de forte activité artistique comme des concerts ou un enregistrement, les répétitions peuvent s'accroître. Suivant l'état des locaux, les saisons peuvent aussi influencer la fréquence des répétitions selon la météo.*

## 4. Besoins

### 4.1 - Lieux

Comme illustré dans le graphique ci-dessous, la plupart des musiciens qui cherchent un local souhaitent que ce dernier soit situé à Nyon. Cependant, la plupart sont ouverts à la possibilité d'avoir un local dans d'autres communes du district.

Ils privilégient la possibilité d'avoir un espace, à la situation géographique de ce dernier.



### 4.2 - Espace

D'après les réponses récoltées, il faudrait, idéalement, 10m<sup>2</sup> par musicien pour que l'espace soit optimal. Ce qui correspond à un local de 30m<sup>2</sup> pour un groupe de 3 personnes et de 60m<sup>2</sup> pour un groupe de 6 personnes.

En moyenne un groupe de musique compte 4 personnes, mais cette donnée est très variable d'un groupe à l'autre.

Pour exemple, un ensemble vocal ou orchestral qui compte entre 20 à 80 personnes a besoin d'un espace de plus de 200m<sup>2</sup> et une personne seule a besoin de 10 à 16m<sup>2</sup>, en fonction de l'instrument qu'elle pratique.

### 4.3 - Commodités

Les groupes ont besoin d'au moins cinq alimentations électriques afin de pouvoir brancher leurs instruments. Les instruments qui nécessitent un branchement sont souvent gourmands, l'électricité disponible doit donc être au bénéfice d'un voltage élevé.

Selon les intéressés <sup>3</sup>, les rangements sécurisés pour les instruments sont les bienvenus. Cependant, le matériel répertorié qui serait à entreposer dans des réduits sécurisés comprend à chaque fois des instruments volumineux (batteries, guitares, basses, contrebasses... ) ainsi que les branchements et accessoires relatifs qui peuvent également être conséquents (câbles, pieds de micros, amplificateurs, etc.).

<sup>3</sup> - voir graphique point 4.4

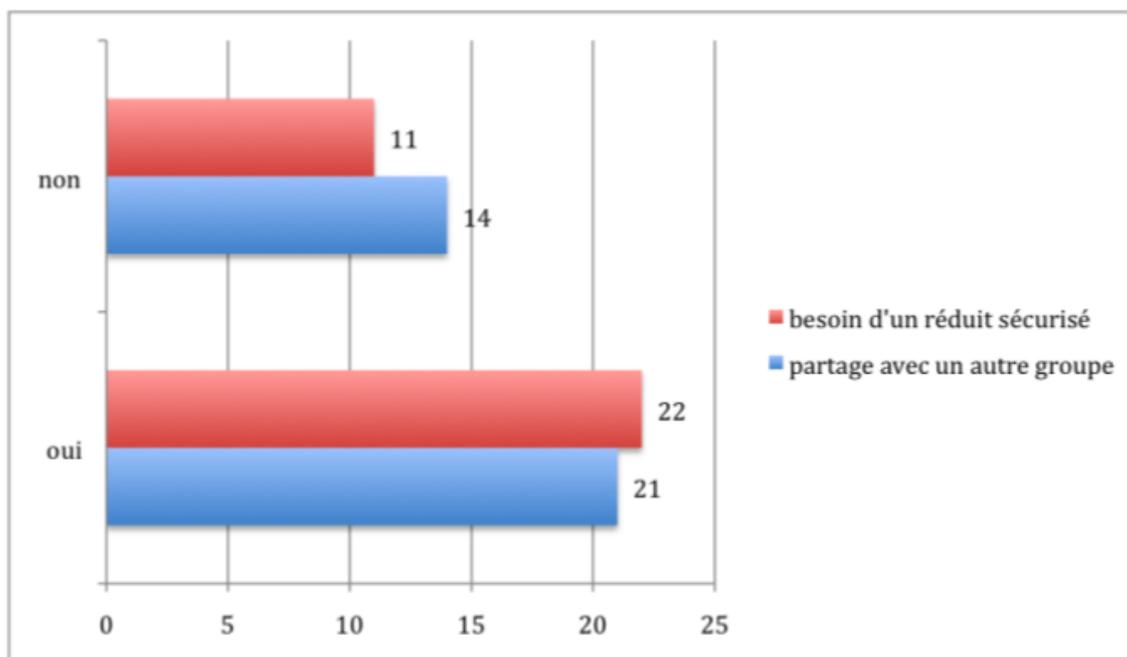
#### 4.4 - *Espaces privés ou espaces collectifs*

La plupart des musiciens sondés sont d'accord sur le principe de partager le lieu de répétition, d'ailleurs certains le font déjà, mais en respectant des conditions précises, telles que :

- connaître l'autre groupe
- pouvoir faire confiance
- avoir la possibilité de ranger les instruments dans un endroit sécurisé
- ne pas partager le matériel avec les autres groupes, excepté si ceux-ci ne leur appartient pas (par exemple, dans le cas d'instruments mis à disposition) ou selon accord
- respecter des horaires d'utilisation précis
- élaborer une charte
- etc...

Ce type de cohabitation existe déjà à Nyon. Les bâtiments tels que le GMAN et le Club de l'Aviron regroupent plusieurs locaux qui abritent divers groupes de musiques. Certains locaux sont parfois même partagés entre plusieurs groupes.

Le graphique ci-dessous montre que 21 participants sont ouverts à partager des locaux contre 14 qui préfèrent être au bénéfice de locaux privés. Dans ces 14 personnes il y a un bon nombre de musiciens semi-professionnels qui répètent tant en journée qu'en soirée et qui consacrent une grande partie de leur temps à cette activité artistique.



#### **4.5 - Transports**

Les transports publics et privés sont utilisés de manière équivalente. À noter que certains instruments nécessitent un transport en voiture, surtout si ces derniers ne peuvent pas être entreposés sur place pour diverses raisons. Il est donc nécessaire d'avoir des places de parking à proximité des lieux de répétitions.

### **5. Actualités et production médiatique**

---

Tous les musiciens participants répètent dans le but de se produire sur scène et la plupart le font activement. Les jeunes formations, quant à elles, n'ont pas encore de concerts à leur actif.

Sur les 37 participants, 16 ont déjà produit un CD.

On peut relever que les maquettes sont généralement produites en home studio et les CD en studios professionnels. Certains musiciens ont produit sur d'autres supports tels que clip et DVD live, mais cette proportion est moindre.

### **6. Conclusion**

---

Selon les données relevées dans cette enquête, 31 groupes de musiciens ou musiciens individuels de Nyon et du district sont à la recherche d'un local de répétition, car les lieux qu'ils occupent aujourd'hui ne sont pas adaptés à leur activité.

27 de ces groupes préféreraient trouver un local situé à Nyon (contre 7 dans le district), mais ils sont ouverts à la possibilité de louer un local dans une autre commune.

Un local adapté devrait, selon les groupes interrogés, correspondre aux critères suivants :

- isolation phonique
- isolation thermique (éviter humidité et changements de températures)
- 10m<sup>2</sup> par musicien
- une bonne alimentation électrique
- rangements sécurisés pour du matériel volumineux
- accès facile (rez-de-chaussée, ou avec rampe d'accès pour les chargements et déchargements)
- dans le cas d'un partage avec un autre groupe, disposer des lieux au moins 2 fois par semaine et durant 2 à 3 heures consécutives.

Dans l'ensemble, cette enquête a été bien accueillie tant par les personnes concernées que par les structures partenaires pour la diffusion du questionnaire. Un grand nombre d'encouragements a été reçu par la personne chargée de l'enquête, en particulier de la part des musiciens eux-mêmes. Le taux de participation est bon et bien représentatif de la diversité artistique du milieu musical de la région nyonnaise. Ce questionnaire a touché des musiciens de tous genres, de générations diverses et qui pratiquent leur art de différentes manières.

Il est ressorti de ce rapport que l'enquête s'intéresse à un besoin réel en termes

d'espace d'expression et que les données fournies permettront aux communes du district de réfléchir à des solutions pour l'avenir.